

Le droit à l'égalité et les enjeux relatifs aux vulnérabilités en droit social et du travail (mémoire ou thèse)

Numéro de la fiche : OPR-1382

Sommaire

DIRECTION DE RECHERCHE

Vanessa Tanguay, Professeure - FDRT
Administration

RENSEIGNEMENTS

vanessa.tanguay@usherbrooke.ca

UNITÉ(S) ADMINISTRATIVE(S)

Faculté de droit

CYCLE(S)

2e cycle
3e cycle

LIEU(X)

Campus de Sherbrooke

Description du projet

La Faculté de droit souhaite recruter une personne étudiante souhaitant travailler sur un projet de recherche portant sur les enjeux liés au droit à l'égalité ou aux vulnérabilités en droit social et du travail. La personne étudiante pourrait travailler sur l'une des thématiques suivantes :

- 1) Le droit à l'égalité et la discrimination en droit québécois. Analyses des tensions et écarts entre les phénomènes sociaux d'inégalités et les conceptions juridiques de la discrimination en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, incluant les modifications législatives récentes sur la portée du droit à l'égalité. Par exemple, les projets pourraient porter sur des motifs précis de discrimination ou des interactions entre plusieurs motifs, dans une perspective intersectionnelle.
- 2) Le système québécois en matière de droits et libertés de la personne. Études relatives au fonctionnement et au rôle de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) et du Tribunal des droits de la personne (TD PQ). Ces projets peuvent susciter des réflexions sur la nature spécialisée de ces institutions, l'accès à la justice et la prévention et règlement des différends. Certains projets peuvent faire une étude comparée avec d'autres systèmes ou avec d'autres domaines de droit.
- 3) La vulnérabilité économique et la condition sociale en droit. Analyses des façons dont le droit québécois saisit – ou échoue à saisir – les inégalités créées et maintenues dans des contextes de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale, en s'intéressant tant au cadre normatif qu'à son effectivité dans la réalité sociale des personnes les plus marginalisées.
- 4) Le harcèlement en milieu de travail. Études des enjeux juridiques liés aux diverses formes de harcèlement en milieu de travail (psychologique, discriminatoire, à caractère sexuel). Les projets pourraient examiner les interactions entre la Charte québécoise et les lois en matière de travail et étudier les limites et obstacles à la reconnaissance des enjeux vécus par certains groupes marginalisés. Les projets peuvent aussi s'intéresser aux rôles des employeurs dans la prévention et la gestion de ces contextes.
- 5) La conscience du droit et l'expérience des personnes marginalisées et/ou vulnérables en contexte d'emploi. Études de la façon dont les personnes marginalisées perçoivent, comprennent et mobilisent – ou évitent – le droit dans leurs expériences quotidiennes en milieu d'emploi ou dans le cadre de programmes d'aide et solidarité sociales. Les projets qui s'intéressent à la recherche empirique ou à la recherche participative et qui souhaitent mobiliser les savoirs des personnes concernées par les normes sont encouragés.
- 6) Tout autre sujet lié à l'actualité législative et jurisprudentielle récente en lien avec le droit à l'égalité, le droit social et le droit du travail.

La personne étudiante sera appelée à travailler sur la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse sous la supervision de la professeure Vanessa Tanguay de la Faculté de droit.

Pour toutes questions en lien avec ce projet et la procédure d'admission au programme, nous vous invitons à communiquer à l'adresse maitrise.droit@Usherbrooke.ca ou doctorat.droit@Usherbrooke.ca.

Discipline(s) par secteur

**Sciences sociales et
humaines**

Droit

Financement offert

Oui

Un financement minimal entre 12 000\$ et
30 000\$ est offert à la personne
étudiante recrutée.

La dernière mise à jour a été faite le 27 February 2026. L'Université se réserve le droit de modifier ses projets sans préavis.